Nations Unies ST/sg/ser.e/772



Distr. générale 1^{er} juillet 2016 Français Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

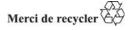
Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 27 juin 2016, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) a l'honneur de communiquer au Secrétaire général, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), les renseignements ci-après concernant le satellite géostationnaire Star One C4, lancé le 15 juillet 2015 depuis Kourou, en Guyane française (voir annexe).

V.16-04033 (F) 180716 190716





Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par le Brésil*

Star One C4

Nom de l'objet spatial: Star One C4

Date de lancement: 15 juillet 2015

Lieu de lancement: Kourou, Guyane française

Lanceur: Ariane (France)
Propriétaire de l'objet spatial: Star One S.A.

Principaux paramètres de l'orbite:

Période nodale: 1 436 minutes

Inclinaison: 0 degré

Apogée: 35 789 kilomètres Périgée: 35 785 kilomètres

Fonction générale de l'objet spatial: Satellite de télécommunications

V.16-04033

^{*} Ces données sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.